



Le centre de loisirs,  
un lieu d'échanges p4

Une saison culturelle perturbée  
mais inventive p14

Nouveaux commerçants  
p16

# GUINGAMP MAG #50



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GUINGAMP | Janvier 2021

[www.villeguingamp.fr](http://www.villeguingamp.fr)

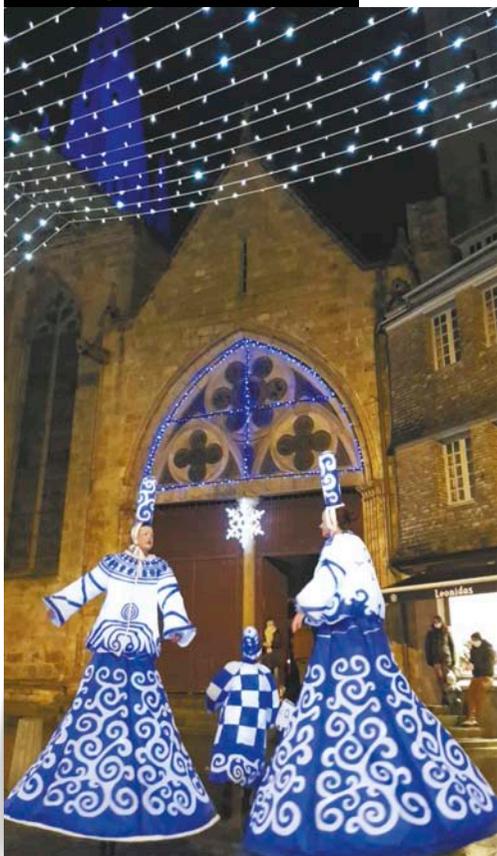


DOSSIER p8

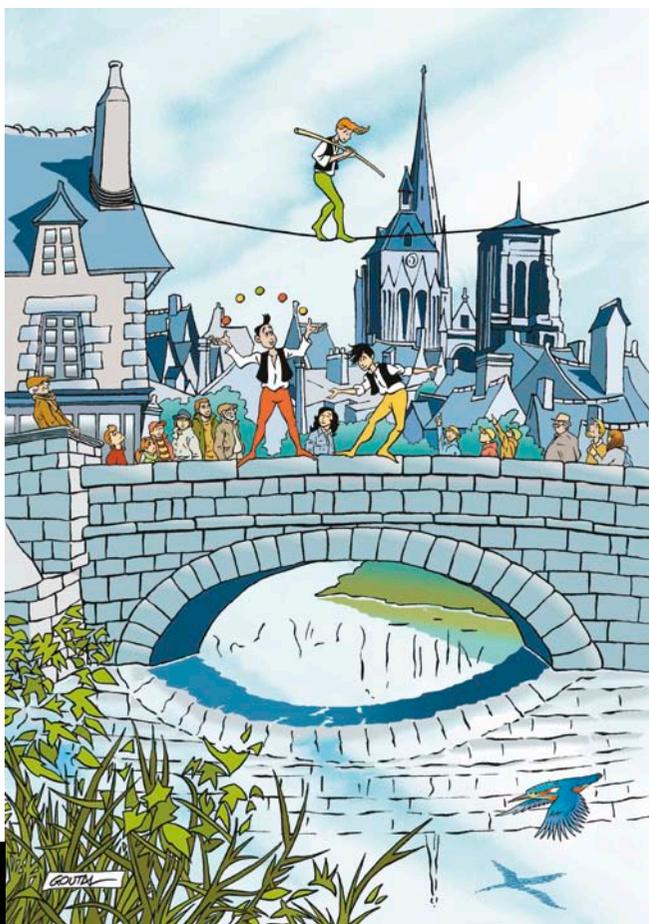
La ville au chevet  
du Patrimoine

# En images

Un beau spectacle de Noël que la ville a réussi à maintenir malgré les restrictions de la Préfecture



La ville a fait appel à la compagnie "les Rémouleurs" pour la réalisation de belles images qui ont été projetées sur les façades place du Centre



Philippe Le Goff, maire et le Conseil municipal de Guingamp vous présentent leurs meilleurs vœux  
Philippe Le Goff, Maer, ha kuzul-kêr Gwengamp a het bloavezh mat deoc'h



ÉDITO DU MAIRE  
PENNAO-STUR

Philippe Le Goff

Continuer à œuvrer pour le bien commun, à chercher des idées nouvelles pour offrir une qualité de vie et de proximité toujours meilleure : voilà l'ambition que nous souhaitons porter pour l'année 2021, avec des temps qui sont, il faut l'avouer, bien complexes.

Ce sont de nombreux défis que nous nous attachons à relever en portant de nombreuses actions :

- poursuivre le travail pour un habitat de qualité
- rénover l'espace public pour que notre ville soit agréable à vivre avec des ambitions écologiques majeures
- faire de la solidarité un leitmotiv, une force, par exemple en aidant les jeunes à acquérir un ordinateur portable pour qu'ils poursuivent leurs études plus facilement
- travailler sur une ville amie des aînés
- soutenir les associations caritatives
- soutenir le monde culturel
- œuvrer pour attirer de nouveaux médecins avec l'ouverture du groupe médical Saint-Michel

Oui, durant cette période ô combien difficile pour tous, je m'emploie quotidiennement, avec mes élus et mes services, pour répondre sans discontinuité aux urgences de cette période, et en travaillant aussi sur notre Guingamp de demain, ville de patrimoine et de modernité, pour vous, Guingampaises et Guingampais.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année à venir.  
Bloavez Mad

"Guingamp avance".

Le texte de l'édito en breton est disponible sur le site internet de la ville.

GUINGAMP MAG #50 JANVIER 2021

p4 **INFOS VILLE**

- Centre de loisirs
- Associations caritatives
- Ordinateurs à 50 €
- Report des travaux place de la République

p8 **DOSSIER**

La ville au chevet du Patrimoine

p14 **CULTURE**

p16 **NOUVEAUX COMMERÇANTS**

p17 **EXPRESSIONS**

p19 **INFOS DIVERSES**

☎ 02 96 40 64 40 ✉ [accueil@mairie-guingamp.fr](mailto:accueil@mairie-guingamp.fr) 🌐 [villedeguingamp](https://villedeguingamp.fr) 🐦 [@Guingamp\\_fr](https://twitter.com/Guingamp_fr) 📺 [villedeguingamp](https://www.youtube.com/channel/UCvilledeguingamp) 📺 Ville de Guingamp

🕒 Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Samedi de 9h à 12h.

## Centre de loisirs : la magie opère tout au long de l'année !

**C**haque mercredi après-midi, chaque période de vacances scolaires, le Centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans. « Il faut préciser que l'accueil se fait jusqu'au jour des 13 ans de l'enfant » rappelle Kevin Kervarrec, responsable des Affaires scolaires à la ville. Les enfants évoluent alors dans l'espace associatif du Roudourou situé rue du Chêne vert, dans l'ancienne école. « Et ils viennent même lorsqu'ils ont d'autres modes de garde ! »



## Une équipe dynamique aux profils variés

L'une des forces de ce centre de loisirs, c'est son équipe fidèle et articulée autour de 4 directeurs et directrices qui se relaient à chaque période de vacances : Chloé Croizier, Marine Vaillant, Serge Mindeau et Bertrand Le Quernec. Leur profil et leurs compétences variées et complémentaires permettent de proposer aux enfants des activités très différentes, d'autant qu'ils sont accompagnés d'animateurs qualifiés et motivés. « Pour les vacances de Noël, c'était au tour de Bertrand Le Quernec de prendre la direction » précise Kevin Kervarrec. Une période idéale pour Bertrand qui se sent très à l'aise dans le monde artistique. « J'aime ce qui touche à la culture, j'ai donc fait le choix avec mes collègues d'axer sur le thème de la magie » explique Bertrand qui se réjouit de l'intervention d'un magicien professionnel, Cédric, le magicien de l'école de magie "Animagic", pendant les deux semaines de vacances.

## La magie de Noël a vaincu le Covid

Il a fallu adapter toutes les activités, les sorties étant proscrites. La gestion des espaces, des groupes était aussi compliquée, cependant les 30 enfants inscrits au centre de loisirs à Noël ont vraiment apprécié les activités. « Car nous avons la chance d'avoir un site très spacieux constitué de 6 grandes salles. Nous sommes aussi à proximité d'un bois, nous avons donc beaucoup d'espace ».

Les petits ont travaillé avec Sophie Jouan, professeure d'arts plastiques à l'école de dessin de Guingamp. Ils ont créé tout un univers autour de village lanterne, ils ont aussi fabriqué les baguettes magiques tant utiles aux magiciens. Avec Chloé, les enfants ont concocté des potions magiques aux pouvoirs extraordinaires. « Et tous ont participé à différents ateliers avec le magicien puis au spectacle final : un grand moment ! C'était vraiment dommage que les parents n'aient pu assister au spectacle. Les magiciens en herbe étaient bluffants ! » déclare Bertrand.

## Le centre de loisirs, un lieu d'échanges

« Un budget adapté est voté chaque année, qui permet aux directeurs de porter leurs projets. En effet, la ville tient à proposer un accueil et des activités de qualité. Les équipes travaillent sur les grandes thématiques que sont la citoyenneté, l'environnement, le sport, la santé, le vivre ensemble, l'art et la culture. La programmation des animations se fait en lien avec le service culturel » précise Peggy Corbel, adjointe aux Affaires scolaires et à la Biodiversité, qui tient à rappeler que le centre de loisirs est aussi un lieu où l'on favorise au maximum la mixité sociale, « puisque tous les enfants des différentes écoles de Guingamp se retrouvent ici ».

## Des conditions d'accueil souples et bien définies

Le centre de loisirs est ouvert chaque mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Les mercredis après-midi, l'accueil se fait à partir de 12h, avec un passage de navette dans les écoles de Guingamp. Les activités commencent à 14h et le centre ferme à 18h30. Pendant les vacances scolaires, l'accueil se fait à partir de 7h30. Les activités démarrent à 9h jusqu'à 16h30, avec la pause du repas. Le centre est ouvert jusque 18h30. « Il est nécessaire de s'inscrire en mairie, de remplir la fiche de renseignements ainsi que la fiche sanitaire et de joindre une photocopie du carnet de santé et vaccination » rappelle Kevin Kervarrec. Il souligne aussi que la tarification varie en fonction des critères sociaux. Il est d'ailleurs possible de s'inscrire pour les vacances de février.



Kevin Kervarrec  
Service Éducation  
et Affaires scolaires  
02 96 40 64 46

## Les nichoirs : ces refuges qui créent du lien !

« Les nichoirs : voilà l'exemple évident de la collaboration entre les services. »

Peggy Corbel

L'idée de départ est simple : il s'agit de mettre en pratique le partenariat entre la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et la ville de Guingamp. Donc, après avoir listé tout un ensemble d'actions à mettre en place afin de favoriser et développer la biodiversité sur le site le long du Trieux, la priorité a été donnée à l'installation de nichoirs à mésanges et de nichoirs semi-ouverts.

Le service menuiserie s'est chargé de la fabrication des nichoirs. Emmanuel Thellier, responsable des espaces verts, a donc fourni un modèle de chaque nichoir et Bruno André, menuisier, accompagné de Kieran Helde, stagiaire du lycée Jules Verne, se sont attelés à la découpe. « C'est assez simple, c'est du bois de volige, ce n'est donc pas très coûteux, mais il faut être attentif car c'est un bois qui travaille beaucoup et qui évolue rapidement ».



## Centre de loisirs et TAP s'associent pour monter les nichoirs

En effet, les nichoirs sont arrivés au centre de loisirs. « Les services techniques ont bien travaillé, ils ont indiqué tous les repères, il ne reste plus qu'à poncer, à assembler, à pointer et visser » explique Serge Mindeau, directeur du centre de loisirs pour les mercredis. Le travail est à peine commencé mais déjà les enfants imaginent leurs nichoirs installés. « Je suis contente car c'est un abri pour les oiseaux, ils vont se protéger de la pluie ; ça soigne les animaux » explique Kélya, 7 ans, élève à la Madeleine, qui semble très à l'aise dans le montage de nichoirs. « En plus de l'aspect environnemental, c'est une activité intéressante et différente car nombre d'enfants n'ont pas l'occasion de bricoler et d'utiliser des outils » rajoute Serge Mindeau.

## Une installation pendant les vacances de février

Kélya, Shanna, Paloma et leurs copains devront patienter un peu avant d'installer les nichoirs. « Les vacances de février seront l'occasion idéale pour tout finaliser. Les enfants seront aussi impliqués dans un autre grand projet : celui de la construction d'un muret "refuge à insectes" ».

Pour ce faire, ils seront accompagnés par l'équipe du service Jardins-espaces verts qui préparera le terrain et aidera les enfants lors de la manutention. Plusieurs demi-journées d'actions sont à l'étude. Le lieu est déjà choisi, il s'agit du verger communal situé sur les berges du Trieux » explique Peggy Corbel.



Pensez aux inscriptions pour les vacances de février !  
02 96 40 64 46. ■

## Le soutien de la ville aux associations caritatives



Les bénévoles du centre d'aide alimentaire

Les associations caritatives de Guingamp ont été, et sont malheureusement toujours, particulièrement mobilisées dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Ces associations et leurs bénévoles ont su s'adapter à la situation avec beaucoup de réactivité et d'efficacité. Elles ont maintenu leur activité et ont su faire face à une hausse du nombre de bénéficiaires, conjuguée à une baisse des dons, des produits et denrées récoltés.

Le travail au quotidien de ces associations a permis à de nombreux Guingampais de supporter la crise et outre l'aide alimentaire ou financière apportée, a permis également de maintenir un lien social, ce lien entre nous à la fois si essentiel et actuellement si malmené.

Le conseil municipal a donc décidé d'accorder à 5 associations un fonds exceptionnel de soutien de 8 500 € réparti entre le Centre d'aide alimentaire, les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique et la Croix rouge.

## Ordinateurs à 50 € : un "coup de pouce" de la Ville et de la Mission locale pour les jeunes

La ville de Guingamp, en partenariat avec la Mission locale Ouest Côtes d'Armor, a mis en place une opération d'aide à l'acquisition d'équipement informatique pour les jeunes Guingampais. 100 ordinateurs reconditionnés d'une valeur d'environ 270 € ont ainsi été revendus au prix de 50 € pour les rendre accessibles à ces jeunes.

Cette opération s'est adressée aux collégiens (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et lycéens pour favoriser la continuité éducative, ainsi qu'aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle. 100 jeunes ont ainsi été repérés par les chefs d'établissement (sur la base des critères de bourse) et la Mission locale.

### > Les objectifs sont de :

- réduire la fracture numérique
- lutter contre le décrochage scolaire
- favoriser l'accès à l'emploi et à la formation
- favoriser les conditions de la réussite éducative des élèves et l'insertion professionnelle des jeunes

Cette opération était une action ponctuelle et ciblée, dans un contexte où la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 contraindrait les institutions à privilégier l'enseignement et les démarches à distance. Elle visait à faire de l'équipement informatique un outil d'émancipation pour les jeunes, afin de favoriser la continuité éducative et/ou pour l'accès à la formation et à l'emploi.

Cette mesure pourrait être reconduite au cours du mandat.



Intégration de la future place de la République

## Le report des travaux de la place de la République

Dans la continuité des travaux d'aménagement de la place du Centre réalisés en 2018, c'est désormais au tour de la place de la République de se refaire une beauté. Il s'agit en effet de poursuivre les actions de valorisation, de sécurisation des déplacements piétons et d'amélioration de l'accessibilité de l'espace public.

Ce devait être l'un des grands chantiers de l'année 2021, les travaux devaient commencer en mars pour une durée de 6 mois.

Mais la place de la République, située intramuros, a une histoire : ancien îlot de la ville médiévale et moderne, aménagé entre 1757 et 1760 pour la construction des halles (détruites vers 1900) et sur la rue de la Pompe qui doit son nom au passage de la conduite alimentant la première fontaine de la place du Centre et qui, jusqu'à la démolition des remparts vers 1830, était fermée par la muraille percée d'une porte non fortifiée.

La DRAC, considérant la nécessité de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils pourraient faire l'objet, par un arrêté en date du 14 décembre 2020, prescrit un diagnostic archéologique sur l'emprise des travaux.

Ce diagnostic prévoit une phase d'exploration du terrain et une phase d'étude avec la remise d'un rapport. Ce rapport déterminera la nécessité ou non de faire un chantier de fouilles.

Ce diagnostic, réalisé par l'INRAP, institut national de recherches archéologiques préventives, devrait se dérouler en mai avec un rapport en juillet. La décision de réaliser un chantier de fouilles n'interviendra qu'en septembre.

Cette obligation bouleverse le calendrier prévu et contraindra vraisemblablement à un report de ces travaux en 2022, afin de ne pas nuire à l'activité commerciale de la fin de l'année.

Cet aménagement poursuit la dynamique engagée dans le cadre de la revitalisation du centre-ville. L'œuvre d'art qui devait être installée sur la place devra elle aussi attendre la fin des travaux et l'année 2022.

## Mise en sens unique de la rue des Ponts-Saint-Michel

La rue des Ponts-Saint-Michel est le théâtre d'un chantier important, avec la rénovation, par Guingamp Habitat, du bâtiment situé au n° 27 bis.

Ce chantier a nécessité une emprise importante sur la rue, ce qui posait des difficultés de circulation en raison du manque de visibilité pour les automobilistes.

La décision a donc été prise de passer la rue des Ponts-Saint-Michel en sens unique dans le sens entrant vers le centre-ville.

## Dossier

# La ville au chevet du Patrimoine

Guingamp possède un patrimoine urbain et architectural aussi important que de grande qualité, qui lui confère son identité et lui a permis d'être labellisée en intégrant le réseau des "Petites Cités de Caractère".

La ville s'est engagée dans un vaste et ambitieux programme de rénovation de son patrimoine historique (Château, remparts, Prison, par exemple). Elle souhaite également protéger et préserver le patrimoine privé et certains propriétaires ne peuvent ou ne veulent pas entretenir.

À ce titre, des actions incitatives ont été menées par l'Agglomération à destination de ces propriétaires et des incitateurs de projets, grâce à des dispositifs nationaux visant l'amélioration ou la rénovation du bâti et de l'habitat, qui se traduisent par des aides financières et un accompagnement de ces propriétaires. Des outils inédits\* sont aussi à la disposition de la Ville pour lui permettre d'intervenir de façon coercitive quand cela est nécessaire.

\* tels :

- l'OPAH : opération d'amélioration de l'habitat
- le PIG : programme d'intérêt général
- l'ORI : opération de restauration immobilière



L'Hôtel de la Monnaie

## L'Hôtel de la Monnaie : un joyau patrimonial en danger

Afin de sauver de la ruine ce bâtiment, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la ville a décidé d'acquérir ce joyau méconnu et caché.

« On a coutume de dénommer la bâtisse, Hôtel de la Monnaie, parce qu'un atelier de monnaie est attesté à Guingamp du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, de Pierre 1<sup>er</sup> jusqu'à Charles de Blois, Ducs de Bretagne. L'atelier en question devait se situer à l'emplacement de l'édifice. »

Ce bâtiment date du 17<sup>e</sup> siècle, il servait d'hôtel et se dénommait l'Auberge du Cheval blanc puis Hôtel de l'Empereur, puis celui des Voyageurs. La première appellation est attestée en 1669 » précise Anne Duclos, adjointe au Patrimoine. Au 19<sup>e</sup>, son activité hôtelière cesse. Le bien, vendu, est en partie démantelé : la moitié du jardin est vendue pour accueillir la construction de la Caisse d'Épargne, fermant son accès depuis le Champ au Roy. Au 20<sup>e</sup>, un commerce sera aménagé devant sa façade sud, côté rue Notre-Dame, condamnant la vue sur le bâtiment et n'en maintenant qu'un seul accès très étroit et seulement piétonnier.

Enclavé, le bâtiment n'a pas pu bénéficier de possibilités de réutilisation. La ville, consciente de la dégradation de cet édifice, a compris la nécessité de sauver ce patrimoine en vente depuis quelques années.

C'est ainsi qu'en 2018, la municipalité a acquis le bâtiment voisin du 15, rue Notre-Dame (Librairie Majuscule) pour pouvoir ouvrir un accès au jardin de l'Hôtel de la Monnaie grâce à la création d'une servitude de passage depuis le parking du commerce. Ainsi désenclavé, le bien était rendu plus attractif à la vente, et permet l'accès d'engins de chantier.

Finalement, l'absence de projet comme d'acquéreur et l'état de péril de la demeure, ont conduit la ville à exercer son droit de préemption sur le bien et d'en faire l'acquisition au prix de 195 000 € (prix confirmé par l'estimation des domaines).

Il s'agit bien entendu de conserver le bâtiment. La visite avec les services de la Conservation des monuments historiques et de l'architecte des Bâtiments de France de ce mois de janvier va permettre de dresser un premier diagnostic sommaire de son état.



> Ce chantier évalué à 5 millions d'euros devrait débuter au second semestre 2021 pour une durée de deux ans.



## Vaste et ambitieux projet immobilier au cœur de la ville : les anciens bâtiments Chareton, véritable patrimoine, vont faire peau neuve

Si cet ensemble immobilier ne fait pas partie des monuments historiques, il est remarquable tant par sa taille que pour ce qu'il représente de l'histoire commerciale de Guingamp.

Une histoire familiale et commerciale des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles



La famille Chareton implante un premier commerce de tissu sur la place du Centre en 1822. Puis les établissements Chareton se développent et s'étendent jusqu'à rue du Grand Trotrieux avec la construction de bureaux et d'un entrepôt, premier bâtiment en béton armé de la ville, aujourd'hui reconverti en siège social du groupe Le Graët.

Leurs activités se diversifient au fil des décennies. Dans les années 50, le commerce de confection et de meubles devient un Prismic.

Puis, la famille Chareton crée en 1974 une grande surface à Guingamp, en limite de la ville côté Grâces. Ce sera sous l'enseigne "Escale" qui devint par la suite "Mammouth" puis "Carrefour".

En 1999, la société qui représente alors 8 magasins et 600 salariés, est vendue au groupe Carrefour.

L'enseigne Carrefour est aujourd'hui toujours présente dans le centre-ville.

Un vaste projet immobilier va donc être engagé sur cet ensemble immobilier qui représente une surface de 3000 m<sup>2</sup>. Guingamp Habitat sera porteur de ce projet avec l'aide financière de l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat). Là aussi, il y avait urgence à intervenir car l'immeuble présentait des signes de péril depuis quelques années.

Cette opération de rénovation comprendra quinze logements sociaux, une maison de santé portée par le groupe Sagéo services spécialisé dans les maisons de santé connectées, et des appartements de standing (du T2 au T4) avec une vue imprenable sur le Trieux qui seront proposés à la vente.

## 37, rue Ollivro : immeuble sous haute surveillance



Le 21 février 2020, la Ville a été contrainte de prendre un arrêté de péril pour cet immeuble, interdisant toute occupation, entraînant ainsi la fermeture du magasin Carol situé en rez-de-chaussée. En effet, de nombreux désordres liés à la présence de mérule et à la dégradation des poutres porteuses et des charpentes entraînaient une déformation de la façade sur rue, compromettant ainsi gravement la stabilité de l'immeuble et faisant craindre un risque imminent d'effondrement. La fermeture d'un commerce en centre-ville est regrettable mais la sécurité devait être la priorité. Des mesures ont rapidement été prises et des étais installés pour renforcer la structure. Un dossier compliqué à gérer car cet immeuble relève désormais de la compétence de l'État, plus précisément de France domaines, les héritiers de l'immeuble ayant renoncé à la succession.

Une étude a été confiée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, à un architecte du patrimoine, afin de dresser un diagnostic précis de l'immeuble et définir les mesures les plus adaptées à court terme pour assurer sa sauvegarde et éviter sa démolition. Cette étude a également démontré tout l'intérêt patrimonial de ce bâtiment qui, bien que présentant une façade du XIX<sup>e</sup> siècle est en fait beaucoup plus ancien.

En effet, il s'agit de façadisme, la façade historique probablement à pans de bois a été démolie au début du XIX<sup>e</sup> pour être remise au goût du jour comme cela se faisait à l'époque, par l'élévation que l'on connaît aujourd'hui.

Ce changement de façade pourrait dater de l'installation de la librairie Le Goaziou en 1862.

Après ces opérations de sauvegarde, il conviendra de s'interroger sur le devenir de cet immeuble afin de lui redonner vie.

## Un dossier complexe **rue de la Trinité**

**Un immeuble situé à l'angle des rues de la Trinité et de l'Étang du Prieur est difficile à gérer car il concerne 11 copropriétaires...**

Frappé d'un arrêté de péril et d'une interdiction d'habiter en raison de sa dangerosité (confirmée par une expertise judiciaire), la majorité des propriétaires, au vu de l'ampleur des travaux requis (plus d'un million d'euros à minima), a décidé de se dessaisir de leur bien au profit de la ville de Guingamp.

Les charges de déconstruction sont estimées à un coût bien supérieur à la valeur de l'immeuble, la ville a proposé l'acquisition à l'euro symbolique, ce qui a été accepté par la quasi-totalité des copropriétaires, à l'exception de deux d'entre eux, injoignables.

Il est donc nécessaire pour finaliser le dossier et pouvoir envisager la démolition, d'engager une procédure d'expropriation qui permettra à la ville de Guingamp de devenir propriétaire de l'ensemble des lots constitutifs de la copropriété.

Il restera ensuite à trouver une destination au terrain ainsi libéré.



## De **nouveaux locaux tertiaires** bientôt disponibles

### L'ancien laboratoire Castel légué à la ville

Situé à quelques mètres de la rue de la Trinité, un autre immeuble va faire l'objet prochainement d'une rénovation. Il s'agit de l'ancien laboratoire Castel, légué à la ville de Guingamp par sa fondatrice M<sup>me</sup> Annie Castel.

La vocation tertiaire de ce bâtiment et ses 485 m<sup>2</sup> de surface sera ainsi confortée. Il est ainsi prévu des démolitions intérieures, le changement des menuiseries, la mise aux normes notamment de l'isolation et du chauffage.

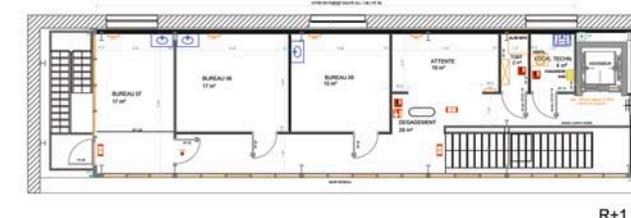
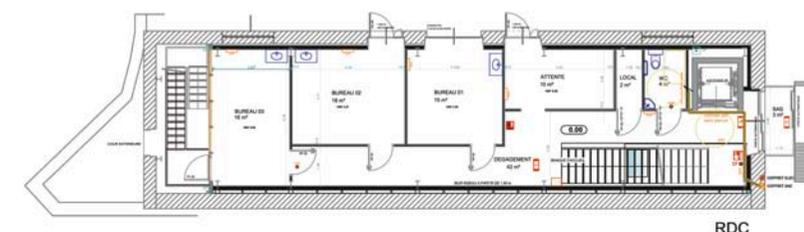
Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du plan de relance.



### Le **Belvédère** disponible à la location

Le retour du cabinet médical dans ces locaux d'origine dans le quartier Saint-Michel rend désormais disponible à la location le très beau bâtiment dénommé "Le Belvédère", entièrement rénové en 2018.

Sa rénovation avait été conçue pour être modulable. Ce bâtiment peut ainsi être loué en l'état avec ses 8 bureaux ou en plateau avec un en rez-de-chaussée et un à l'étage d'environ 100 m<sup>2</sup> chacun.



## Les travaux du groupe médical sont achevés



**Après 12 mois de travaux, les travaux de rénovation du groupe médical Saint-Michel sont désormais achevés.**

Un important chantier de 864 000 € TTC, subventionné à hauteur de 120 000 € par le FNADT dans le cadre de l'appel à projet "dynamisme des villes de Bretagne", 139 588 € dans le cadre du contrat du territoire conclu avec le conseil départemental et 140 000 € par Guingamp Paimpol Agglomération.

Les médecins pourront réintégrer leur cabinet dès le 8 février 2021, un nouveau cabinet fonctionnel, lumineux qui comprend 9 bureaux et peut donc accueillir de nouveaux médecins.



## Protection du patrimoine et urbanisme



# Le Site Patrimonial Remarquable, un nouvel outil au service de la protection du patrimoine

En 2015, la ville de Guingamp s'est engagée dans la mise en place d'un outil de valorisation du patrimoine architectural et urbain avec la mise à l'étude d'une AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), outil remplacé depuis par la loi CAP de juillet 2016 (loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) par l'appellation Site patrimonial remarquable (SPR), le législateur ayant voulu simplifier la protection des secteurs sauvegardés et des AVAP / ZPPAUP en les fusionnant dans un unique dispositif.

Cet outil est aujourd'hui opérationnel après une longue procédure et un travail important d'analyse et d'études.

### Quelques dates clés du SPR

- > **3 avril 2015** : lancement par le conseil municipal de Guingamp de l'élaboration d'une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)
- > **3 avril 2018** : arrêt du projet d'AVAP par le Conseil Communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération
- > **du 14 janvier au 15 février 2019** : enquête publique
- > **12 novembre 2019** : approbation de l'AVAP par le Conseil Communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération

## Qu'est ce qu'un Site Patrimonial Remarquable ?

Un Site Patrimonial Remarquable (SPR) est une servitude d'utilité publique qui a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Il se fonde sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme (PLU), afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

La mise en place de ce SPR à Guingamp s'inscrit dans la politique menée par la ville de faire de son patrimoine un véritable levier de développement du territoire. Il vient ainsi accompagner les opérations de réhabilitation du Château de Pierre II et de la Prison.

## Que contient-il ?

Le SPR est constitué :

- > d'un **rapport de présentation**, auquel sont annexés le diagnostic architectural, urbain, historique et paysager, l'analyse architecturale par fiche et des fiches conseils
- > d'une **cartographie** définissant le périmètre SPR
- > d'un **règlement** (secteurs et particularités patrimoniales)

## Quel est son périmètre ?

Le périmètre SPR prend en compte l'ensemble des particularités patrimoniales bâties et non bâties identifiées dans le diagnostic. Il s'étend sur une partie du territoire de la commune et est divisé en **5 secteurs** :

-  Vallée du Trieux, Castel-Pic et ancienne abbaye de S<sup>te</sup> Croix
-  Intramuros (centre historique)
-  Faubourgs, écarts et trêve (extensions urbaines)
-  Quartier de la gare
-  Secteurs d'équipements (écoles, équipements sportifs)

## Particularités patrimoniales

Dans ce périmètre, il est aussi repéré plusieurs éléments de composition de l'environnement guingampais ou de la scénographie urbaine, pour leur intérêt patrimonial et leur rôle dans la composition du paysage. Il peut s'agir de constructions patrimoniales exceptionnelles, de petit patrimoine, de murs structurants...

## Règlement

Que trouve-t-on dans le règlement ?

Le règlement présente précisément les dispositions urbaines, paysagères et architecturales applicables aux constructions existantes et nouvelles. Il comporte un nuancier de couleurs et indique les types de matériaux préconisés.

## Ce que cela change

> Si votre projet de construction, de modification ou de rénovation d'une construction existante est situé dans le périmètre SPR, il sera soumis à ce nouveau règlement, en fonction du secteur et des particularités patrimoniales indiqués au plan. Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) devront recevoir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Les autres règles d'urbanisme (PLU, PPRI) continuent de s'appliquer.

> Si votre projet est en dehors de ce périmètre, alors vous n'êtes pas concerné. Toutefois, les règles d'urbanisme (PLU) et servitudes d'utilité publique existantes (dont les périmètres de protection des Monuments Historiques) sont toujours applicables.

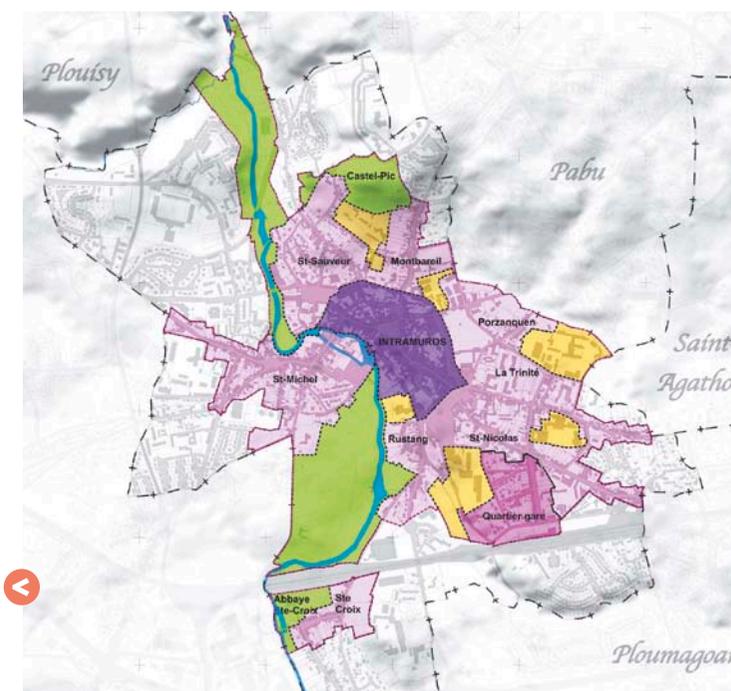
## Le SPR ouvre droit à des aides financières

Le SPR permet de pouvoir bénéficier, sous certaines conditions, d'un accompagnement et d'aides financières. Guingamp Paimpol Agglomération propose tout un dispositif d'aides pour l'amélioration des logements.

Les travaux réalisés dans un périmètre SPR peuvent bénéficier d'une défiscalisation d'une partie du montant des travaux effectués, grâce au dispositif Malraux.

La Fondation du patrimoine, l'association des Petites Cités de caractère peuvent également accompagner financièrement un projet particulièrement qualitatif.

### Périmètre et secteurs SPR



## Des conseils pour concevoir votre projet

Le CAUE22 (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) assure une permanence en mairie les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> vendredis de chaque mois et peut vous aider à construire votre projet dans le respect des règles du SPR que ses architectes conseillers maîtrisent bien.

*Il suffit de prendre RDV auprès du service urbanisme. Il est également possible, sur RDV, de rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France.*

Documents à télécharger sur le site de la ville de Guingamp <https://www.villeguingamp.fr>

### Renseignements auprès du service urbanisme

Mairie de Guingamp - 1, place du Champ-au-Roy - CS 50543  
22205 GUINGAMP cedex - 02 96 40 64 50

## Lexique

**ABF** : Architecte des Bâtiments de France

**AVAP** : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

**MH** : Monuments Historiques inscrits ou classés

**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il définit les objectifs du développement et de l'aménagement de la commune pour les dix années à venir

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme. C'est le document qui fixe les règles d'urbanisme

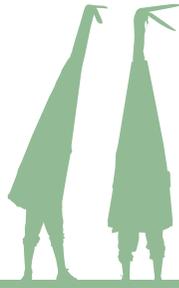
applicables sur le territoire de la commune (règles générales d'utilisation des sols et règles de construction).

**PC / DP** : Permis de Construire / Déclaration Préalable

**PPRI** : Plan de Prévention des Risques Inondations

**SPR** : Site Patrimonial Remarquable

**SUP** : Servitudes d'Utilité Publique. Il s'agit de limitations administratives au droit de propriété, instituées par l'autorité publique dans un but d'utilité publique. ■



## Une saison culturelle perturbée mais inventive !

La saison culturelle 2020 - 2021 a débuté avec une belle énergie : de nombreux spectateurs sont venus renouveler leur abonnement au Théâtre du Champ au Roy ; les premiers spectacles de la saison ont fait salle pleine (la Bretagne était en zone verte à l'automne). Une très belle exposition consacrée à Madeleine de Sinety au centre d'art GwinZegal a été inaugurée en septembre. Mais coup d'arrêt le 30 octobre, avec la fermeture des lieux culturels ! Une reprise prévue le 15 décembre a finalement été reportée à une date encore inconnue. Malgré cela, les activités culturelles se poursuivent.

Pendant ce deuxième confinement, la médiathèque a organisé un "clique et collecte" pour assurer une continuité de service. Le 28 novembre, elle a rouvert ses portes au public dans le respect des consignes sanitaires.

Le Théâtre du Champ au Roy a pu accueillir des compagnies pour poursuivre leur travail de répétition. Et les nombreux ateliers d'éducation artistique et culturelle menés avec les établissements scolaires de la ville ont été maintenus en salle de classe.



Un projet EAC au collège Prévert : création d'un ciné-concert avec une classe de 5<sup>e</sup>, l'Orchestre de Bretagne et le compositeur Olivier Leroy. Ici en atelier avec un groupe d'élèves et leur enseignant Gwendal Le Bras.

Pour garder ce lien essentiel avec le public, des impromptus musicaux ou littéraires sont programmés :

- Fin janvier, l'écrivain **Antonio Carmona** passera trois jours à Guingamp pour mener des ateliers avec les élèves des classes élémentaires.
- Des **musiciens de l'Orchestre national de Bretagne** viendront offrir des petits concerts de 30 minutes suivis d'un échange, en salle de classe, à la maison de retraite de Kersalic et à la maison.
- Le chanteur guingampais **Jérôme Arnoult** dit Malo, devait se produire en janvier à la médiathèque à l'occasion du centenaire de la mort de Georges Brassens. Il ira lui aussi rencontrer le public scolaire.
- Enfin **Xavier Herveau**, directeur des Korrigans, proposera des ateliers sur l'histoire du cinéma, et **Ti ar vro** animera des échanges sur l'histoire de Guingamp à partir d'un film d'images d'archives de la Ville, extraites du fonds de la cinémathèque de Bretagne.

En ce début d'année 2021, l'équipe du Théâtre travaille au report des concerts et spectacles annulés depuis novembre.



Ainsi, le concert tant attendu de **Rosemary Standley** (chanteuse du groupe Moriarty) et de **Dom La Nena** est reporté au 9 avril.

Celui du chanteur de fado **Antonio Zambujo**, accompagné par l'**Orchestre national de Bretagne** est reporté à la mi-juin.



## Du nouveau à la médiathèque

Depuis mars 2020, l'équipe de la médiathèque travaille à la ré-informatisation de son équipement. Elle s'est ainsi dotée de deux automates de prêt, situés dans l'espace accueil.

Cette ré-informatisation et ces automates vont générer de nouveaux services (sécurisation des documents, comptage des passages, inventaire...) et soulager les agents de nombreuses tâches répétitives, au profit d'une plus grande disponibilité à l'égard des usagers (accueil, conseil, animations...). Leur mise en service est envisagée pour fin janvier 2021.

Enfin, dernière étape pour 2021, le réaménagement et le renouvellement du mobilier de l'espace "Accueil - Prêt" de la médiathèque, avec pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents et la qualité du service aux usagers. ■



## Vos nouveaux commerçants



### La laiterie Gilbert pour les amateurs de fromages

**En s'installant à Guingamp, Patricia et Stéphane Couasnon, précédemment restaurateurs à Vitré, changent d'activité tout en restant dans le domaine gustatif. Ils souhaitent revenir dans les Côtes d'Armor où ils ont tenu un hôtel à Paimpol. Ils ont eu un coup de cœur pour Guingamp qu'ils qualifient de belle et dynamique et pour son centre historique avec ses parkings gratuits.**

À l'automne, ils ont donc ouvert la laiterie Gilbert, spécialisée dans la vente de fromages avec une centaine de variétés issues d'une sélection rigoureuse, françaises mais aussi italiennes, anglaises, néerlandaises... et du terroir. Pour la fête des papilles, vous trouverez aussi une épicerie fine, de la charcuterie et une cave à vin.

**Laiterie Gilbert** - 5, rue Notre-Dame  
Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h - Le dimanche de 9h30 à 12h30  
**02 96 40 18 24**  
f @ Laiteriegilbertguingamp - i laiterie\_gilbert\_guingamp

### L'End'Roy, un lieu en faveur de l'économie circulaire

**Début décembre, la Maison de l'Arcoat, sensibilisée au devenir des objets destinés aux déchèteries qui cependant ne sont pas hors d'usage, a ouvert l'End'Roy, une boutique qui propose pour une seconde vie du mobilier, du petit électroménager, des objets du quotidien, de la vaisselle, de la déco, des livres, cd, dvd, des vêtements, des accessoires textiles et bijoux fantaisie...**

La boutique est tenue par 3 salariés en transition professionnelle, accompagnés par 2 encadrants de recyclerie, du conseiller en insertion et de la responsable du pôle insertion par l'activité. L'End'Roy se veut aussi un lieu d'échanges et de convivialité.



**Jimmy, Valérie, Robert, Gaëlle, Valérie**  
**L'End'Roy** - 8, place du Champ au Roy  
Ouvert du mercredi au samedi de 12h30 à 18h.  
**02 96 44 36 43**  
Téléphoner pour retrait, livraison ou si l'on souhaite faire le don d'un objet.

### M.Beauty, une pause beauté sur place ou à domicile

**Après une formation diplômante au lycée Montbareil et forte d'une expérience de sept ans chez Yves-Rocher, Maëva Le Peuch saute le pas et s'installe en indépendante face à son ancien lycée.**

Elle vous reçoit dans un charmant et très cosy salon d'esthétique situé au 3, rue du Maréchal Joffre. Cependant, si vous êtes empêché pour des problèmes de mobilité ou si tout simplement vous le préférez, elle peut se rendre à domicile et cela dans un rayon de 30 kilomètres autour de Guingamp. Elle vous y prodiguera les mêmes soins que dans son cabinet d'esthétique.

**M.Beauty** - 3, rue du Maréchal Joffre  
Réservation par téléphone de 8h30 à 20h  
au **06 74 13 27 38**  
f M.beauty

## Expressions | Meur à soñj

> L'année 2020 a été celle de réponses urgentes à une crise sanitaire, sociale, économique et environnementale sans précédent. À toutes celles et ceux qui ont permis que Guingamp continue de proposer un haut niveau de services ; qui par leur engagement au quotidien sont venus en aide aux plus fragiles, aux oubliés et aux "non essentiels" ; qui se sont battus pour se réinventer et faire vivre notre ville, merci.

La crise doit être une opportunité de se réinterroger, toutes et tous, sur notre relation à l'autre, sur notre manière de répondre aux attentes nouvelles des Guingampaises et Guingampais. En équipe autour du Maire, nous réinterrogerons, nous aussi, notre ville, ses usages et ses fonctions. Quel regard sur l'entrée de ville ? Quelles fonctions "essentielle" pour des espaces sous-utilisés ? Quels services indispensables ? Il s'agira d'anticiper, d'agir avec optimisme, agilité et pragmatisme. Nous en sommes convaincus, il faudra être offensifs pour que Guingamp s'adapte à cette donne nouvelle, et continue d'écrire son Histoire.

Nous renforcerons nos atouts : doter nos soignants ou éducateurs d'outils et de lieux pour exercer, penser le centre-ville et le Trieux pour qu'ils soient un lieu plein de vitalité et de bien-vivre ensemble. Nous donnerons en outre sa place à la culture, porteuse d'un avenir en commun et de nouvelles opportunités.

Notre ville, ses pavés et ses enfants ont une âme, une fierté, une Histoire. À nous de continuer à l'écrire.

Bec'h de'hi !

**MAJORITÉ GUINGAMP, Guingamp Avance - EN HENT !**

> La presse locale évoquait le sort du Château des Salles, cédé par la Ville de Guingamp à un groupe privé dont les objectifs sont forcément ceux de la rentabilité à court terme. Les investisseurs n'ont pas réussi à concrétiser leurs projets et ce bien continue de se dégrader. Le manoir de la ferme de Roudouros est lui aussi laissé à son destin, la Ville sans trop de zèle cherche à s'en séparer. Que ces équipements et vieilles bâtisses soient trop lourdes à entretenir et rénover à la seule charge de Guingamp est une évidence. Mais la mise en place d'une salle des fêtes de moyenne contenance, d'un lieu dédié à la vie associative, que nous souhaitons tous bouillonnante, continue à faire défaut.

Pourtant des équipements vont émerger dans le centre de Guingamp sous l'impulsion de GPA dans les années qui viennent, un centre aquatique qui sera construit et géré par le privé avec les risques de recherche de rentabilité que cela comporte. De même l'Agglomération aura-t-elle un siège dans la maison Fournis qui sera rénovée pour accueillir les sessions du Conseil d'agglomération et ses services. Puisque c'est la période des vœux j'émetts celui, à travers cette tribune, que 2021 nous permette d'entamer des démarches pour doter Guingamp d'une salle des fêtes pour y organiser, concerts, réunions, débats, fest-noz et contribuer ainsi au rayonnement de notre ville et au bien-être intellectuel de ses habitants. Il nous faut un lieu que les associations puissent s'approprier pour chanter, sonner, danser, conspirer. En latin conspirer signifie respirer ensemble, et pas gober n'importe quelle intox sur le net ! Nous aurons besoin de nous retrouver dans des lieux de convivialité après les restrictions dues à la pandémie, pour respirer !

Bloavezh mat d'an holl ha yec'hed mat dreist-holl !

**GUINGAMP EN COMMUN - KUMUN GWENGAMP**

> L'année 2020 s'est terminée bien tristement pour beaucoup d'entre vous. Pas de retrouvailles familiales, pas de fête de Noël dans les EHPAD et à Guingamp, Monsieur le Maire n'a pas eu un geste de sympathie à l'égard de nos aînés : pas de visite avec le cadeau habituel pour les plus âgés, pas un petit mot d'amitié pour offrir les vœux de la Municipalité - pourtant d'autres communes très proches ont trouvé le moyen de faire plaisir à leurs personnes âgées, malgré la présence sournoise du Covid-19.

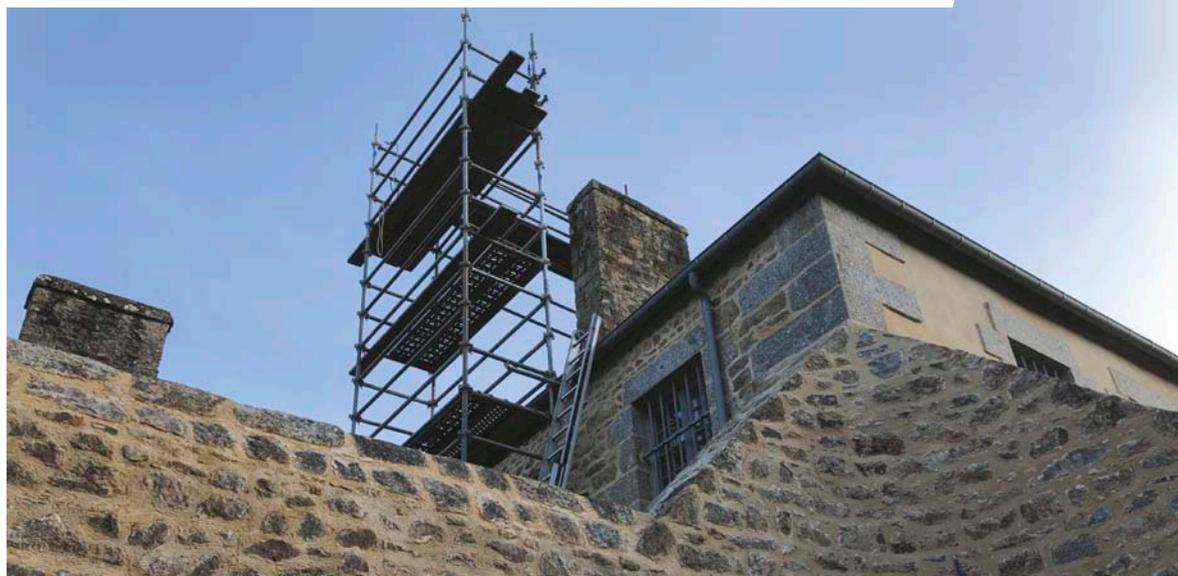
Et le début de 2021 n'a pas été plus festif : pas de cérémonies des vœux ni dans les communes, ni à l'Agglo GPA, ni dans les EHPAD.

Et pourtant, malgré la pandémie qui ne régresse pas, il nous faut garder l'espoir que la campagne de vaccination qui vient de commencer finira par stopper l'épidémie et permettra à chacun d'entre nous de faire des projets pour les mois qui viennent.

Alors, malgré le contexte, meilleurs vœux à tous et à toutes.

**LISTE GUINGAMP MA VILLE**

# Les travaux de la Prison avancent à grand train pour accueillir l'INSEAC en septembre 2021.



## Infos diverses | Keloù a bep seurt

### Centre de vaccination Covid 19

Dès l'annonce d'une prochaine ouverture de centres de vaccination contre la Covid-19, le maire de Guingamp a immédiatement signifié à l'ARS et à la Préfecture que la ville de Guingamp était en capacité de proposer des locaux et la logistique nécessaires.

Le Centre social a ainsi été proposé et après visite des lieux par l'ARS a été définitivement retenu comme centre de vaccination pour les territoires de Guingamp Paimpol Agglomération et de Leff Armor Communauté.

**Ce centre ouvrira le jeudi 21 janvier au Centre social de Guingamp, rue Hyacinthe Cheval. L'entrée se fera uniquement côté parking.**

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
 Jeudi 21 et vendredi 22 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.  
 À compter du lundi 25, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

**ATTENTION, une prise de rendez-vous est INDISPENSABLE et peut se faire :**

- par téléphone au 08 05 69 07 41
- en ligne sur le site [sante.fr](http://sante.fr)

La mairie ne peut en aucun cas prendre de rendez-vous.



### SE VACCINER, SE PROTÉGER

Rappelons que seules les personnes âgées de plus de 75 ans sont pour l'instant concernées par cette première vague de vaccination ainsi que les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19, disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

Les patients particulièrement vulnérables à la Covid sont les suivants :

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
- atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
- atteints de trisomie 21.

### Papiers d'identité : attention aux délais !

Le dépôt du dossier de demande se fait généralement sur rendez-vous. Pour Guingamp, le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est actuellement d'un mois. À l'issue de ce rendez-vous, vous obtiendrez votre pièce d'identité entre 15 jours et trois semaines.

- Il est possible de prendre rendez-vous :
- soit en vous rendant physiquement à l'accueil de la mairie
  - soit en appelant au 02 96 40 64 40 aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h)
  - soit via la plateforme de rendez-vous installée sur le site internet de la ville. Cette plateforme vous permet de prendre RDV 24h/24, même en dehors des heures d'ouverture de la mairie. ■

**LE BRETON EN 840H CHRONO ! GUINGAMP GWENGAMP**

- 24 ans d'expérience
- Une pédagogie active
  - Face à face pédagogique : un formateur différent chaque jour
- Une équipe de professionnels
- Des méthodes variées à l'oral et à l'écrit
- Un suivi pédagogique et d'accompagnement professionnel personnalisé
- Des évaluations écrites et orales
- Un diplôme d'état (DCL)

**PROCHAINE FORMATION : JANVIER 2021 MIZ GENVER 2021 07/01/2021 → 13/07/2021**

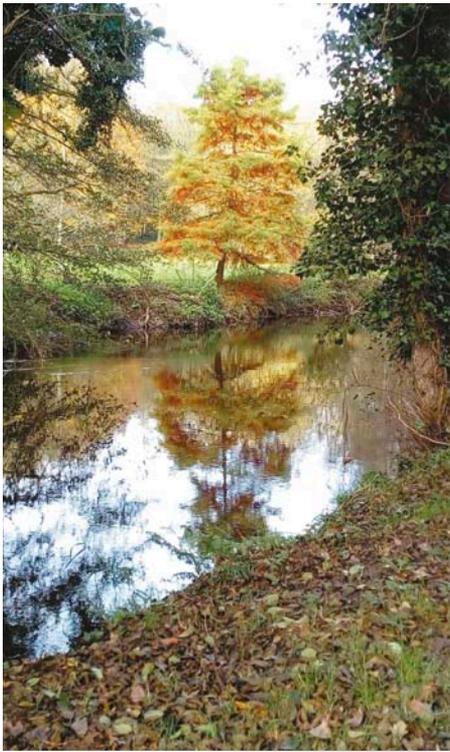
**TOUS PUBLICS EVIT AN HOLL**

**SALARIÉS IMPLUJDI DEMANDEURS D'EMPLOI TUD DILABOUR INDIVIDUELS HINIENNOU**

**Stumdi**  
 02.98.21.39.94 / CONTACT@STUMDI.BZH / WWW.STUMDI.BZH

**Les élections départementales et régionales 2021**

Les élections départementales et régionales, prévues en mars 2021, devraient être reportées en juin. Pour voter, il faudra être inscrit sur les listes électorales avant le sixième vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Les dates précises de scrutin ne sont pas précisées aujourd'hui.



La ville de Guingamp a organisé un concours photo avec pour thème

## “ Révélez le Guingamp que vous aimez ! ”

Plusieurs photographes se sont prêtés au jeu et nous ont transmis leurs photographies.

Voici la seconde sélection de ce concours qui est renouvelé pour les trois prochains mois. Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la ville. Les photos doivent être adressées avant le 31 mars à l'adresse suivante : [mairie@ville-guingamp.com](mailto:mairie@ville-guingamp.com)

À vos objectifs !

---

---

---

---

◀ photo de **Sylvie LE BRUN**



◀ photo de **Florence LANDREAU**  
*Guingamp, Le Trieux*



photo de **Strochnis** ▶  
*Skateurs*